

LES SYNDICATS e.i.L. CONVERGENCE



Françoise Roche,
Secrétaire générale



Patrick Krzeminski
Secrétaire général

**Présentent à leurs adhérents, sympathisants et électeurs ainsi
qu'à leurs familles
leurs meilleurs vœux pour l'année
2012**

*Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action
syndicale et adhérer au syndicat de son choix.*

Préambule des Constitutions des 27 octobre 1946 et 4 octobre 1958

*Le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers,
l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation
d'améliorations immédiates... ; il prépare l'émancipation intégrale, qui
ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste.*

Charte d'Amiens du 13 octobre 1906

*Assurer la liberté d'association, de réunion et de manifestation.
Assurer l'instauration d'une véritable démocratie économique et
sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et
financières de la direction de l'économie.*

*Seconde partie du Programme
du Conseil National de la Résistance du 15 mars 1944*

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075
1, place du Rond-point 62540 Marles-les-Mines / T 03 66 09 91 11
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr / snepag@gmail.com
www.snca-nat.fr / www.snepag.overblog.com